

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 10

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Août 2023

Déjà 30 nids de frelons asiatiques détruits en 2023

18.08.2023, 20min.ch/fr / 20 Minutes Online Romandie

Genève fait face à une invasion de frelons asiatiques, a indiqué Gottlieb Dändliker, inspecteur de la faune, à la « Tribune de Genève ». En 2023, trente nids y ont déjà été détruits, contre quatre en 2021 et aucun en 2022. Cette prolifération est problématique car l'insecte menace les espèces indigènes, en particulier les abeilles productrices de miel.

Le frelon asiatique a été repéré pour la première fois au bout du lac en 2020. L'Ain (F), où plus de 300 nids ont été recensés cette année, constitue la porte d'entrée du prédateur vers la Suisse. La situation semble désormais hors de contrôle car en 2022, trois nids n'ont pas été repérés à temps, c'est-à-dire avant l'hiver. Les colonies ont donc pu se reproduire massivement. Les autorités disent compter énormément sur les signalements du public pour débusquer ces foyers et tenter de les éradiquer.



L'apiculture de loisir en plein essor dans les villes

25.08.2023, Neue Zürcher Zeitung, Gian Andrea Marti

Une oasis urbaine s'ouvre en plein cœur de Bâle. Sur un toit plat végétalisé, deux étages au-dessus de la rue, se trouve le royaume d'Andreas Seiler. C'est ici, sur le toit de l'ancienne usine du Gundeldingerfeld, que cet homme de 54 ans trouve détente et tranquillité. Partout sur le terrain de l'usine, ça bourdonne. Depuis environ neuf ans, l'apiculteur amateur a installé cinq ruches au milieu du toit.

Ce restaurateur de métier passe environ une heure et demie par semaine sur le toit à nettoyer ses ruches, à récolter le miel des rayons ou à traiter ses colonies d'abeilles avec de l'acide formique contre l'acarien *Varroa*, nuisible pour les abeilles. « L'effort est gérable », dit-il en enfilant sa combinaison de protection blanche avec des gants et un voile de protection du visage. Les ruches du Gundeldingerfeld ne sont pas tout. Seiler possède cinq autres ruches directement au Schützenmattpark, également sur un toit plat.

Seiler n'est pas seul dans sa passion. L'apiculture de loisir dans les villes est en plein essor. Rien qu'à Bâle et dans son agglomération, on compte environ quatre-vingts apiculteurs. Dans la ville de Zurich, le nombre de ruches a augmenté de 80 pour cent au cours des cinq dernières années, comme le montrent les chiffres du service vétérinaire cantonal.

La biodiversité se réduit

Mais avec ce boom, l'apiculture de loisir fait l'objet de critiques. On lui reproche en effet que les abeilles mellifères, toujours plus nombreuses, disputent de plus en plus la nourriture aux abeilles sauvages et autres pollinisateurs sauvages.

Le fait est que les abeilles sauvages sont soumises à une forte pression. Sur les 600 espèces indigènes en Suisse, 45 pour cent sont considérées comme menacées. Le mitage du territoire et l'agriculture intensive ont appauvri le paysage sur le plan biologique. Les prairies fleuries ont en grande partie disparu – et avec elles la base alimentaire de nombreuses abeilles sauvages. A cela s'ajoutent les pesticides utilisés dans l'agriculture ainsi que le manque de possibilités de nidification dû au déblaiement du paysage.

Selon Jürg Sommerhaider, cela ne sert à rien que les abeilles mellifères disputent aux abeilles sauvages leurs sources de nourriture déjà peu nombreuses. En tant que directeur de l'association IG Wilde Biene, ce photographe naturaliste s'engage pour la protection des pollinisateurs sauvages. « C'est l'inquiétude face à l'apiculture incontrôlée et à ses conséquences sur la biodiversité qui a motivé la création de notre association », explique-t-il. Depuis, les membres travaillent avec acharnement pour faire connaître ce sujet au public. Ce n'est pas facile.

Certes, ces dernières années, l'opinion publique a pris davantage conscience de la disparition des espèces et de la mort des abeilles. Mais jusqu'à présent, les mesures de promotion ont surtout profité à l'abeille mellifère. « L'abeille mellifère est devenue une porteuse de sympathie et un symbole général de la protection de la nature », explique Sommerhaider. Le film « More than Honey » du réalisateur suisse Markus Imhoof, sorti en 2012, y a également contribué.

Le fait que de plus en plus de personnes se consacrent à l'apiculture de loisir est également dû à la croyance largement répandue selon laquelle l'abeille mellifère est en danger. C'est un mythe. En effet, contrairement à de nombreuses espèces d'abeilles sauvages, l'abeille mellifère n'est actuellement pas menacée d'extinction. Toutefois, elle souffre elle aussi de la diminution de la biodiversité et de l'utilisation de pesticides. Il y a quelques années encore, l'apiculteur Andreas Seiler n'aurait pas cru que son hobby pourrait un jour être considéré comme un problème. « Quand j'ai commencé, j'ai été accueilli partout à bras ouverts », raconte Seiler. « Les jeunes apiculteurs étaient très demandés. »

Cet homme de 54 ans est entré très tôt en contact avec les abeilles. A Muttenz, où il a grandi, il rendait régulièrement visite à un ami apiculteur lorsqu'il était petit garçon. « Son hobby m'impressionnait », raconte-t-il. C'est un article paru il y a 14 ans dans la NZZ qui lui a donné l'impulsion initiale pour se lancer lui-même dans l'apiculture. « Il était question d'apiculteurs urbains à Paris », raconte Seiler. Le quadragénaire s'inscrit alors à un cours d'apiculture et démarre parallèlement sa première colonie d'abeilles. De nombreux apiculteurs considèrent leur hobby comme une contribution à la biodiversité. « Bien sûr, l'abeille mellifère, en tant qu'animal de rente, n'est pas une représentante de la biodiversité », admet Seiler. Mais elle profite de la biodiversité existante des plantes à fleurs dans les villes et contribue à la préserver.

En collaboration avec le « Bio-Bistro » du Gundeldingerfeld, que Seiler a géré pendant plusieurs années, l'apiculteur amateur a créé un mini-cycle au cœur de la ville. « Les abeilles pollinisent les plantes potagères et aromatiques qui poussent ici. Les fruits qui en poussent sont servis dans les assiettes du bistrot. Les restes deviennent du compost, à partir duquel de nouvelles plantes poussent à nouveau », explique-t-il. Le produit de ce cycle est le « miel urbain ». Environ 70 kg sont récoltés chaque année. Seiler en garde 20 kg pour sa propre consommation, il vend ou offre le reste.

L'offre de fleurs ne suffit pas

Certes, l'association IG Wilde Biene ne nie pas l'utilité écologique et économique de l'abeille mellifère. Mais d'une manière générale, la capacité de pollinisation de l'abeille mellifère est dans la plupart des cas fortement surestimée, comme on peut le lire sur le site Internet de l'association. Ainsi, de nombreuses plantes sauvages et cultivées ne peuvent pas être pollinisées par les abeilles mellifères ou ne le sont pas assez efficacement et dépendent d'autres espèces comme pollinisateurs. En général, les plantes à fleurs profitent d'un nombre aussi élevé que possible de pollinisateurs différents.

Il n'est pas scientifiquement prouvé que des densités élevées d'abeilles mellifères puissent aggraver les problèmes écologiques. Différentes études scientifiques ainsi que des observations de terrain d'écologistes vont toutefois dans ce sens. En janvier 2022, une étude de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) a fait sensation. Les scientifiques y ont examiné la durabilité de l'apiculture urbaine dans 14 villes suisses en comparant le nombre de ruches avec l'offre de fleurs dans ces villes. Ils ont constaté que la quantité de ruches avait plus que doublé entre 2012 et 2018, passant d'un total de 3139 à 6370. Pour la plupart des villes, le modèle a révélé un bilan négatif, ce qui indique que l'offre de fleurs n'est pas suffisante pour couvrir les seuls besoins des abeilles mellifères. Les auteurs de l'étude en ont conclu que « les espaces verts dans les villes ne peuvent pas rivaliser avec la densité existante des ruches ».

Concurrence alimentaire possible

Il y a toutefois aussi des critiques à l'encontre de l'étude du WSL. Martin Schwegler, de l'association d'apiculteurs BienenSchweiz, reproche à l'étude de ne pas répondre à des critères scientifiques et de présenter des lacunes méthodologiques et conceptuelles. Les données relatives à l'augmentation du nombre de ruches dans les villes sont notamment erronées et non

reproductibles. Schwegler estime qu'une concurrence alimentaire entre les abeilles mellifères et sauvages est certes envisageable, « mais cette affirmation n'a pas encore été suffisamment étayée scientifiquement ». D'autres études menées à l'étranger ne sont pas non plus suffisamment concluantes. Sur le site Internet d'apisuisse, l'organisation faîtière nationale des sociétés d'apiculture suisses, dont BienenSchweiz fait également partie, on peut lire : « Là où il y a trop peu de plantes différentes assurant une offre permanente de pollen ou de nectar, la densité des abeilles peut jouer un rôle ». Une certaine concurrence alimentaire ne peut pas être exclue dans de telles régions.

Toutefois, il ne faut pas pour autant créer une concurrence entre les abeilles mellifères et sauvages. « Les abeilles sauvages ne sont pas menacées par l'existence des abeilles mellifères, mais par le manque de possibilités de nidification et la disparition de leurs plantes préférées ». En ce qui concerne la lutte contre les épidémies, les apiculteurs ont également intérêt à ce que la densité d'abeilles ne soit pas trop importante. « Le fait est que personne n'a besoin d'acquérir des abeilles mellifères supplémentaires pour lutter contre la disparition des abeilles », poursuit le site. Martin Schwegler abonde dans ce sens.

Il est notamment insensé d'installer une ruche ou un arbre factice pour abeilles mellifères dans le jardin sans connaissances de base solides. « En tant que non-apiculteur, on peut s'engager efficacement en faveur des abeilles en s'efforçant d'améliorer l'offre de fleurs et les possibilités de nidification pour les abeilles sauvages ». Pour un jardin ou un balcon accueillant pour les abeilles, il faut par exemple préférer les plantes indigènes et les herbes culinaires comme l'aubépine, les campanules ou le thym aux plantes ornementales hautement domestiquées. Ces dernières empêchent les abeilles d'accéder à la fleur ou ne fournissent pas de nectar. Elles n'ont donc aucune valeur en tant que source de nourriture pour les insectes.

Une réglementation est-elle nécessaire ?

Si de nombreuses personnes optent pour l'apiculture de loisir, c'est aussi parce qu'il est très facile de se lancer. La loi n'impose que l'enregistrement de la colonie d'abeilles nouvellement installée. Une formation correspondante est simplement recommandée.

L'association IG Wilde Biene demande une régulation de l'apiculture. Le nombre de ruches doit être soumis à autorisation et limité, notamment dans les villes et à proximité des réserves naturelles, afin d'atteindre une densité durable d'abeilles mellifères, explique Sommerhaider. « L'espace urbain est justement un habitat particulièrement digne de protection pour les abeilles sauvages, car il est en grande partie exempt de pesticides et les abeilles sauvages trouvent sur les toits, les terrasses et les balcons, dans les jardins, les plates-bandes et les parcs une offre abondante de fleurs ainsi que des structures de nidification variées ».

Mais combien de ruches seraient idéales ? Il n'y a pas de réponse claire à cette question. Diverses études scientifiques aboutissent à des résultats différents. Elles quantifient entre 0,1 et 7,5 ruches par kilomètre carré la densité d'abeilles naturelle et donc durable.

Schwegler, de l'association d'apiculteurs BienenSchweiz, estime que les valeurs limites pour la densité d'abeilles mellifères ne sont pas très pertinentes. D'une part, il n'y aurait pas de consensus scientifique sur ce qu'est une densité durable d'abeilles mellifères. « D'autre part,

cela ne résoudrait pas le véritable problème des abeilles sauvages, à savoir le manque de possibilités de nidification et le manque d'espèces végétales, en partie à cause de l'agriculture intensive et des jardins bien rangés». Pour Sommerhaider, de l'IG Wilde Biene, il est en revanche clair que « si les abeilles mellifères n'étaient pas si nombreuses, l'offre de nourriture serait bien meilleure pour les abeilles sauvages ». Mais il souligne également que l'on ne veut pas opposer les abeilles sauvages et les abeilles mellifères. Car les abeilles mellifères causeraient beaucoup moins de préoccupations s'il y avait encore suffisamment de prairies fleuries dans l'espace agricole. « Les apiculteurs et apicultrices ne sont pas les méchants », explique Sommerhaider, « seulement, l'immense surface d'espace agricole dénaturé ne joue pas en leur faveur ». Selon ce protecteur des abeilles sauvages, la solution serait simple : une utilisation modérée de pesticides et d'engrais, des fleurs sauvages le long des champs, des cultures agricoles mixtes et des structures naturelles comme des tas de branches et de pierres. « Il y aurait alors de la nourriture et un espace vital pour tous ».

Publicité

CONFÉRENCE & FORMATION

avec Joseph Hemmerlé
au Théâtre Benno Besson à Yverdon

Conférence Vendredi 6 octobre, 19h30-21h
Les mécanismes qui gouvernent l'essaimage

Formation Samedi 7 octobre, 9-16h

De la fleur au miel
La pollinisation, les pollinisateurs et le pollen
Le système immunitaire de l'abeille



En savoir plus : www.arbdyn.ch